

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL
VOLLEYBALL**

SPORT ÉTUDIANT RICHELIEU

CATÉGORIE BENJAMIN AA

MASCULIN



Le 27 mars 2010

***Lieu : Collège Jean de la Mennais
870, chemin St-Jean
La Prairie (Québec)***



SPORT ÉTUDIANT
Richelieu

MASCULIN (JDLM)**FÉMININ (CDSL)**

Section « A »

1. Collège Français 1
2. É.S. Marcel Landry
3. É.S. Carrefour

Section « B »

4. Collège Jean de la Mennais 2
5. Collège Jean de la Mennais 1
6. Collège Français 2

Section « C »

- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Section « D »

- 13.
- 14.
- 15.
- 16.

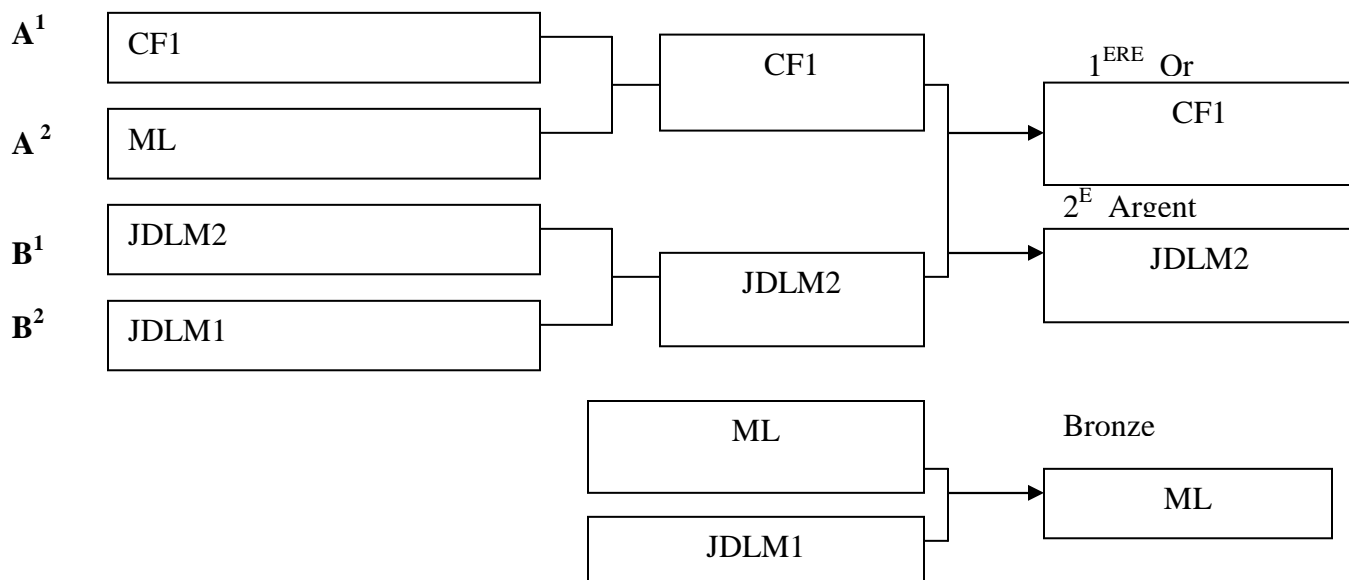
HORAIRE OFFICIEL

Heure	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
16 h 00	1 vs 6	2 vs 5	3 vs 4
17 h 00	3 vs 6	1 vs 5	2 vs 4
18 h 00	3 vs 5	1 vs 4	2 vs 6
19h 00	(A1-A2)	Demi-finale	(B1-B2)
20h 15	FINALE « OR »		FINALE « Bronze »



SECTION « A » (Masculin)		1	2	3	4	5	6	Points	Rang
1	Collège Français 1				25-14 25-15	25-8 25-12	25-6 25-14	6	1
2	É.S. Marcel Landry				25-27 25-23	19-25 21-25	25-15 25-12	3	2
3	É.S. Carrefour				18-25 18-25	17-25 25-16	25-22 25-17	3	3
SECTION « B » (Masculin)									
4	Collège Jean de la Mennais 2	14-25 15-25	27-25 23-25	25-18 25-18				3	1
5	Collège Jean de la Mennais 1	8-25 12-25	25-19 25-21	25-17 16-25				3	2
6	Collège Français 2	6-25 14-25	15-25 12-25	22-25 17-25				0	3

ÉLIMINATOIRES :



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Ce tournoi est organisé par l'Association régionale du Sport Étudiant Richelieu dans le but de déterminer nos champions régionaux (deux féminins et deux masculins) qui porteront les couleurs « Richelieu » au Championnat scolaire provincial de la FQSE à École Odyssée D. Racine/Lafontaine au Saguenay Lac St-Jean les 16-17-18 avril 2010. En plus de la bannière traditionnelle aux équipes championnes, nous remettrons des médailles « **Or** », « **Argent** » et « **Bronze** ».
2. Les règlements généraux sont ceux émis par la FQSE et qui s'appliquent à tous les championnats scolaires. Les règles de jeu sont les règles internationales telles que publiées par L'ACV. Hauteur du filet : Filles 2 mètres 10 et garçons 2 mètres 20.
3. RAPPEL

Le simple sur classement est autorisé. Toutefois, un même élève (athlète) ne peut participer qu'à un seul championnat régional ou provincial catégorie-sexe. (FQSE art. 2.5; ARSER art. 7 au chapitre « Réglementation générale » et art. 5.1 au chapitre « Championnats régionaux et provinciaux »).
4. Il s'agit d'un tournoi à la ronde, par sections, où chaque équipe jouera deux sets de 25 points contre chacune des autres équipes de sa section, chaque victoire donnant un point au classement. Les sections ont été établies d'après les résultats des tournois éliminatoires 2009-10.
5. À la fin des préliminaires, tout bris d'égalité se fera selon la méthode FVBQ. :
 - a) Meilleur quotient entre les équipes à égalité
 - b) Meilleur quotient pour la ronde
6. Éliminatoires :

Les deux premières équipes de chaque section se qualifieront pour les éliminatoires :
 - Demi- (A¹-A²), (B¹-B²)
 - Suivies des deux FINALES « Or »
 - Une finale « Bronze » (Matches 2 de 3)
 - 3^e set de 15 points
7. Les équipes devront être présentes à l'heure prévue pour les rencontres.
 - Un retard de quinze minutes amènera la perte par défaut du premier set
 - Un retard additionnel de quinze minutes amènera la perte du match par défaut
8. Le ballon officiel sera celui de marque « **Baden** ».
9. Tout protêt devra être résolu sur-le-champ.

N.B. - Voir à garder ses effets sous cadenas au vestiaire
- Chaque équipe doit apporter ses ballons de pratique
- Aidez-nous à garder les locaux propres
10. Le nombre minimum de joueur apte à jouer au début du tournoi est de huit (8) et le maximum est de douze (12). Quinze (15) joueurs peuvent être inscrits sur la liste. L'entraîneur, avant le début de chaque rencontre, devra rayer les joueurs excédentaires pour n'utiliser que douze (12) joueurs

pour la rencontre. Si suite à une blessure ou autre raison, le nombre de joueurs devient inférieur à huit (8), l'équipe pourra poursuivre la compétition.